

Nous avons été l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur les années 2012 - 2017 et suivantes.

Je suis très satisfait des conclusions de cette enquête approfondie et longue, dont le résumé est bref, ce qui nous a surpris. Il tient en un rappel au droit qui concerne la durée annuelle de travail des agents, comme dans 80 % des communes de France.

C'est en 1982, que le Maire de l'époque, membre du parti communiste, dont Monsieur Piriou était peut-être le conseiller municipal, que la durée de travail de nos employés municipaux a été fixée.

C'est un problème que nous sommes en train de régler en concertation étroite avec les organisations syndicales nouvellement élues.

Nous mènerons ce travail dans la stricte application de la loi nouvelle relative à la durée réglementaire du temps de travail dans la fonction publique territoriale.

C'est le seul rappel au droit. Je le souligne parce que c'est le seul rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui ne contient qu'un rappel au droit. Je n'en ai jamais vu d'autres.

Les 4 autres observations que je vous demande de lire attentivement en page 5 sont des recommandations anodines et je vais vous les lire :

Lecture des observations.

Et j'ai noté au gré des pages des motifs de félicitations :

Lecture des phrases bleues

Et je conclurais à maintes reprises que la chambre des comptes souligne d'excellentes améliorations dans nos actions.

J'en veux pour preuve le fait que notre dette est passée de 118 millions d'euros en 2008 à 90 millions d'euros en 2018. Elle est passée de 2 950 € à 1 799 € par habitant en 2018.

La Cour des Comptes nous fait savoir que le médian de la dette de notre strate devrait s'élever à 1 480 € par habitant. Dès cette année nous serons à proximité de ce chiffre. L'axe médian c'est ce qu'il y a dans beaucoup de commune et qui dépasse ce chiffre, c'est ce que dit la Chambre Régionale des Comptes.

On peut ne pas comprendre certains agrégats comptables de la Cour Régionale des Comptes mais en ce qui concerne la plus grande partie de ce court rapport de synthèse, elle nous adresse une bonne dose de félicitation.

Je voudrais dire de ce rapport que la Cour Régionale des Comptes n'a rien trouvé à dire sur ses préoccupations traditionnelles qui sont : les frais de représentation, les logements et les véhicules de fonction, les sur-emplois et toutes sortes de ces détails qui remplissent d'importants rapports municipaux.

Quant à la petite phrase dont se délecte monsieur Piriou en page 3 qui concernait de graves difficultés budgétaires liées à notre CAF ... ??

Je vous invite à lire attentivement notre réponse que la CRC a cru bon d'insérer dans le dossier qui vous ai communiqué.